

OFFRE DE SERVICE CHAINAGE

Système National des Données de Santé – environnement protégé – données pseudonymisées



Qu'est-ce que le SNDS ?

Le SNDS, ou **Système National des Données de Santé**, est **une grande base de données** qui rassemble des informations de santé provenant de **différentes sources**. Il permet notamment de disposer d'informations sur les remboursements de soins, les hospitalisations, les médicaments délivrés, etc.

Qu'est-ce qu'un espace sécurisé ?

Un espace sécurisé est un environnement informatique protégé où les données de santé sont hébergées et traitées avec des **mesures de sécurité renforcées** : accès réservé aux personnes habilitées, authentification forte, données pseudonymisées et traçabilité des accès et des actions.



FINALITÉ

- **Qu'est-ce que le chaînage ?**

Le chaînage consiste à relier les informations provenant de différentes bases de données afin de retrouver les informations concernant un même patient et ainsi reconstituer son parcours de soins. Il existe principalement méthodes :

1 - Le chaînage direct

Il utilise le NIR (numéro de sécurité sociale) pour faire le lien entre les données d'un même patient.

2 - Le chaînage indirect

Le NIR n'est pas directement utilisé, le rapprochement est réalisé à partir de plusieurs informations médico-administratives permettant de retrouver un même patient, comme la date de naissance, le sexe, les dates de prise en charge ou d'autres informations administratives.

- **Pourquoi est-ce intéressant ?**

Le chaînage constitue un véritable **avantage pour les projets de recherche en santé**. Il permet de **croiser différentes sources d'informations** et d'avoir une vision plus complète du parcours de soins d'un patient. Cela peut notamment être utile pour les études épidémiologiques, la recherche clinique, l'évaluation des prises en charge ou encore le pilotage du système de santé.

Dans certains cadres, il est également possible de retrouver ou de reconstituer le NIR à partir de certaines données spécifiques permettant d'identifier le patient. Ces opérations sont réalisées dans un cadre sécurisé et réglementé.

OFFRE DE SERVICE CHAINAGE

Système National des Données de Santé – environnement protégé – données pseudonymisées



DESCRIPTION

Service de chainage direct / indirect du SNDS :

1. Identification des patients nécessaires à l'étude
2. Transmission sécurisée des NIR / données médico-administratives à la CNAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie)
3. Chaînage et appariement réalisés par la CNAM
4. Restitution des données SNDS dans un espace sécurisé (par exemple dans la Plateforme des Données de Santé (PDS))
5. Données AP-HP : Les données de l'étude sont déposées dans le même espace sécurisé.
6. Les données AP-HP et SNDS sont réunies dans une base pseudonymisée.



CIBLES



Chercheurs



Porteurs de projets
de recherche clinique
/ épidémiologique



COÛT

Une grille tarifaire est en
cours d'élaboration afin
de formaliser les coûts
associés au service



CONTRAINTES ET CADRE

Le chainage au SNDS s'inscrit dans un **cadre strict** et nécessite une autorisation auprès de la **CNIL** (Commission nationale de l'informatique et des libertés).

Suite à l'autorisation de la CNIL, il est **obligatoire de signer une convention** avec la CNAM (gérée par la CNAM). Les données doivent être hébergées sur des **plateformes sécurisées** conforme aux référentiels SNDS et EDS de la CNIL

Les limites techniques incluent les délais de traitement de la CNAM, le périmètre restreint aux études autorisées et l'impossibilité d'exporter les données hors environnement sécurisé.